HURNALIU BUBA

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIK DE L'AKON NEMENT oing: Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr. ord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 fr. La France et l'Etrauger, les frais de poste en sus

Le prix des abonnements est payable d'avance. -- Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

REDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur gérant : ALFRED REBOUX

Annonces: la ligne, 20 c. -- Réclames: 20 c. -- Faits dévers, 50 c. ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Neuve, 17, à Roubaix. -- A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. Paris, chez MM. Havas, Lavitte et C., place de la Bourse, S, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

Bruwelles, à l'Ormes de l'Eblicité

ROUBAIX, 10 MARS 1884

LA VERITABLE CONSPIRATION

Il parait que nous avons encore une conspi

Des journaux de gauche nous donnent làdessus les détails les plus précis et les plus effrayants.

La République, qu'on nous représentait ja-dis comme définitivement assise sur le roc inébranlable du suffrage universel, court soudain de mystérieux et redoutables dan-

La caisse noire est reconstituée : c'est M. de Rotschild qui en a la clef.

Des députés républicains ont été reçus par M. le comte de Paris ; plusieurs sont gagnés; d'autres sont prêts à se vendre. M. Rochefort en a fait le compte dans l'Intransigeant : il y en a cinquante qui restent à acquérir pour que la Monarchie ait une majorité dans le Congrès. Ce n'est plus qu'une question de prix, d'occasion et, sous peu, le marché sera

Les conjurés sont assurés de trouver des intelligences et des complicités jusque dans

le gouvernement.

Le général Campenon, par exemple, est entré au ministère tout exprès peur préparer les voies au roi Philippe VII. Des chefs de corps, amis des princes d'Orléans, vont monter à cheval au premier signal."

La grève d'Anzin n'est qu'un épisode de cette ténébreuse machination. Si la grande Compagnie minière a voulu apporter des économies dans l'organisation du travail, si les ouvriers se refusent à accepter ses conditions nouvelles, c'est afin de favoriser le retour de la Monarchie!

Enfin, dernier et terrible indice découvert par la *République française*: Mgr Freppel, le général Charette, M. de Falloux, M. de Carayon-Latour se sont rencontrés « comme par hasard » à l'hôtel Galliera, rue de Va-rennes à Paris, chez le chef de la Maison de

Vous voyez bien que la République se trouve en face du plus épouvantable complot, et que rien de pareil ne se vit jamais dans l'histoire du monde, depuis le coup de main d'Harmodius et d'Aristogiton contre Pisistrate jusqu'au coup d'Etat du Seize-Mai, en passant par la conspiration des Poudres!

La publication de la circulaire adressée aux préfets par le directeur de la sûreté générale a eu pour but d'accréditer près des gens naïfs, cette idée d'une vaste conspiration mo-

Le gouvernement avait besoin d'une di-

version.

La campagne qui commence, et à laquelle certains de ses organes prêtent un appui discret, doit aboutir au bannissement des princes Cela fera gagner quelques semaines, quel-

ques mois peut-ètre. On espère même, par cette manœuvre, prolonger jusqu'aux vacances parlementaires l'existence d'un ministère qui se lézarde,

qui chancelle et que le moindre souffle pouvait bientôt jeter par terre.
L'exil des princes, voilà la proie que les opportunistes veulent donner en pâture à la

meute qui les harcèle d'un peu trop près, et qui n'a fait qu'une bouchée de la loi sur la de se mettre à la tète de la résistance. magistrature, comme de tout ce qu'on lui a ivré depuis la chute des ministères centre-

Nous allons voir, une fois de plus, l'esprit de parti « créer une conspiration pour avoir plaisir de la punir ».

Mais que ce prétexte est aujourd'hui ridicule et maladroit, et combien les détails fournis par les journaux de gauche témoignent d'une médiocre estime pour leurs amis politiques !

Ou'il y ait, dans la Chambre, au Sénat, et même dans le gouvernement, des gens à vendre, radicaux et opportunistes s'accordent à le proclamer et cela ne surprendra personne. Qu'on ait envie de les acheter, c'est plus douteux.

La chose n'est d'ailleurs pas nécessaire : ce serait une mauvaise affaire et de l'argent

Si la Monarchie doit être rétablie un jour, c'est que les fautes et l'incapacité de nos nants l'auront imposée comme une nécessité de salut pour le pays.

Elle ne sera pas le prix de quelque misérable cabale ou d'un honteux marchandage de consciences: elle se fera par l'assentiment populaire, ou elle ne se fera pas.

Le sort de la République est encore entre les mains des républicains eux-mêmes. S'il y a des conspirateurs à l'heure pré ils ne sont ni au ministère de la guerre, ni dans les commandements de nos cerps d'armée; ils ne sont ni à Eu ni à Chantilly, ni à l'hôtel Galliera, pas plus qu'ils n'étaient, l'année dernière, à Frosdorff.

Ils sont dans ce gouvernement d'impuissants, dans cette majorité parlementaire imbécile qui n'a su que détruire sans rien édifier.

Ils sont dans ce parti qui, d'un bout à l'autre du pays, froisse les convictions les plus dignes de respect, méconnaît les droits les plus évidents, dilapide l'argent de l'Etat, des départements et des communes et qui, après avoir tout promis à la démocratie, ne peut lui offrir, comme satisfaction, qu'une

dérisoire enquête parlementaire.
Oui, la désaffection gagne de toutes parts; oui les résultats électoraux semblent se modifier : oui. l'opinion revient, hésitante encore, mais enfin revient aux libéraux, aux conservateurs, aux monarchistes, si vous voulez.

Mais c'est grâce aux gouvernants et à leurs mis dans les départements.

Les républicains honnêtes et sincères ne sont pas les moins mécontents et les moins

Et si une conspiration menace le régime actuel, ce n'est pas celle des royalistes, c'est celle du mépris universel.

Aucun pouvoir n'y saurait résister. ALFRED REBOUX.

Le Sénat a consacré sa dernière séance tout entière à la discussion d'un article additout entière à la discussion d'un article addi-tionnel au projet de loi municipale qui, fipa-lement, a été retiré par la commission. Il s'a-gissait de la procédure à suivre en fait de recours contre les sectionnements de com-mune opérés par les conseils généraux en vue des élections municipales. M. Baragnon demandait qu'il fût permis à tout électeur d'en appeler des décisions du conseil géné-ral devant le conseil d'Etat. Son amende-ment, pris en considération par le Sénat il y a quelques jours, a été rejeté hier. M. Batbie proposa alors de restreindre ce droit d'appel aux conseillers municipaux des comd'appel aux conseillers municipaux des communes sectionnées. Cet amendement ayant été écarté, le système présenté par la com-mission, et d'après lequel le recours devant le conseil d'Etat n'était accordé qu'aux conseillers généraux, fut adopté à la majo-rité de 138 voix contre 127. Mais, au moment où l'on allait voter le paragraphe 2 de l'article additionnel relatif au délai d'appel, M. Dauphin est venu critiquer le système de la commission et combattre cet article additionnel. Le second paragraphe fut alors rejeté par le Sénat et, devant ce dernier vote, la commission a déclaré qu'elle retirait son article additionnel. En résumé, la législation n'est pas changée sur ce point et c'est au préfet seul qu'appartiendra désormais, comme par le passé, le droit d'attaquer les ements des conseils généraux.

Le tintamarre des cervelles et des plumes opportunistes et radicales dont nous parlions hier ne diminue pas. Presque tous les journaux de gauche s'occupent de « la conspira-tion » monarchique, demandent au gouver-nement de prendre des sùretés contre M. le comte de Paris, et quelques-uns en profitent pour couvrir d'outrages le ministère et la majorité parlementaire. M. de Rochefort se majorne pariententarie. M. de nochefort se se signale par la violence de ses injures. M. Jules Ferry est à peu près acquis aux monarchistes, M. Waldeck-Rousseau est un « couard » et la Chambre des députés « une fripouille parlementaire ». En présence de cette situation, le rédacteur en chef de l'Intransigeant conseille aux départements de s'unir, et aux députés courageux et intègres

« Les lauriers des dynamiteurs de Londres en pêchent ceux de Lyon de dormir. Cette fois, les émules de Cyvoct avaient projeté d'enrayer, en jetant l'effroi par un attentat horrible, le mouve-ment général qui s'accentue chaque jour en faveur d'une restauration monarchique.

» Voici sur ce complot les détails les plus pré-

naire remettait aux employés des bureaux de che-min de fer Paris-Lyon-Méditerranée, situés rue de Constantine, non loin de la place des Terrenux une petite caisse mesurant 70 centimètres de longue sur 50 de hauteur, et la faisait enregistrer à des nation de Paris. Le couvercle supérieur portait cette adresse:

A Monseigneur le comte de Paris en son hôtel, rue de Varenne, 57,

» L'écriture qui formait cette inscription res-semblait à des caractères d'imprimerie; cette pariticularité fit naître quelques soupçons dans l'esprit des employés, peu habitués à voir des commissionnaires quelconques venir faire enregistrer des en-vois à telle adresse. Dans leur indécision, ils ap-pelèrent le commissaire de police, qui ne tarda pas à partager leurs craintes : il arrêta l'expédition et

ipara de la caisse. Un artificier fut aussitôt appelé et mis au couon artificier lut aussion appeie et mis au con-rant de ce qui se passait; après avoir examiné le colis,il l'euvrit par le couvercle avec beaucoup de précaution, et constata qu'il renfermait une ma-chine infernale, composée d'une boite plate en fer et d'un mouvement d'horlogerie, qui devait, en ouvrant la boîte, la faire éclater.

» La caisse fut envoyée à l'Arsenal, afin que ses

La caisse fut envoyee a l'Arsenai, ann que son conténu fût analysé,
 On frémit en pensant à l'épouvantable catas-trophe qui se fût produite à l'endroit où ce formi-dable engin cût éclaté.

» Les assassins auraient d'ailleurs manqué leur truction de 10,000 kilomètres de chemins de but: Monsieur le comte du Paris étant arrivé à fer, on a dit que le but de ces conventions domestiques seuls auraient été vietimes de cette On n'a pas dit la vérité, puisque, les conventions de la cette on n'a pas dit la vérité de la cette on n'a pas dit la vérité de la cette on n'a pas dit la vérité de la cette on n'a pas dit la vérité de la cette on n'a pas dit la vérité de la cette on n'a pas dit la vérité de la cette on n'a pas dit la vérité de la cette on n'a pas dit la vérité de la cette on n'a pas dit la vérité de la cette on n'a pas dit la vérité de la cette on n'a pas dit la vérité de la cette on n'a pas dit la ver

L'assemblée générale annuelle de la presse républicaine départementale a eu lieu hier, dimanche, dans les salons de l'hôtel du Louvre.

L'assemblée s'est occupée de l'impôt sur le papler, de la transmission des dépêches télégraphiques, du transport des journaux et a mis à l'étude la question de l'établissement d'une caisse de seconrs mutuels.

Il a été ensuite procédé à la constitution d'un tribunal arbitral, composé de trois directeurs pro-priétaires et de trois rédacteurs de journaux. Ont été nommés: MM. Brière, Lallemand, Dubar, Ber-

trand et Fonvielle. Puis, l'assemblée à élu un syndicat pour l'année Puis, l'assemblée à élu un syndicat pour l'année 1884-1885. Ce syndicat est compesé comme suit : MM. Brière, du Journal de Rouen; Gounoulilon, de la Gironde; Laffemand, de l'Avenir, de Poitiers; Laffeneur, de la République de l'Ose; Ferrouillat, du Lyon Républicair, Dubar, de l'Eche du Nord; Guy, du Glaneur, de l'Orne; Laffon, de l'Indépendant, de Perpignan: Laurent, de l'Indépendant, de Pithiviers; Ouchard, du Moniteur de l'In de la Réunion; Réal, de l'Indépendant, de Blois; G. Simon, du Petit Nord. Siret, du Courrier, de la Rochelle; Thomas, de l'Egatité, de Marseille; Martin, du Petit Quotidien, de Robhefort.

LE BUDGET DE 1885

Le projet de budget de 1885 doit être distribué aujourd'hui aux sénateurs, aux dépu-tés et à la presse. Mais les journaux qui reçoivent les confidences du gouvernement nous ont déjà donné des extraits de l'exposé des motifs rédigé par M. Tirard et indiqué les grandes lignes du plan du ministre des

Le budget ordinaire, d'après les prévisions de M. Tirard, est fixé, en chiffres ronds à 3,048,700,000 francs en recettes et à 3,048,300,000 francs en dépenses. Il y aurait donc un excédent de recettes d'environ

Par rapport à 1883, les recettes sont su-périeures de 22 millions et les dépenses de 23 millions.

L'accroissement des récettes est obtenue sans augmentation des impôts existants, et sans augmentation des impots existants, et sans création d'impôts nouveaux, mais simplement par une meilleure perception. Nous avons déjà expliqué que M. Tirard veut édicter des mesures de répression contre les fraudeurs et leur reprendre une faible partie des sommes qu'ils détournent chaque année, au détriment du Trésor, c'est-à-dire des cartillumbles. Le ministre des finances année, au détriment du Trésor, c'est-à-dre des contribuables. Le ministre des finances compte se procurer par l'impôt sur la fraude cinquante-huit millions. Avec ces cinquante-huit millions il paiera, — du moins il l'espère, — les 23 millions de dépenses nouvelles, plus 35 millions d'insuffisances donnés par l'impôt des sucres, celui des vins et celui de l'enregistrement.

Les 23 millions de dépenses nouvelles résultent toutes, soit de la nécessité d'assurer

résultent toutes, soit de la nécessité d'assurer l'applications de lois votées par le Parlement, soit de l'obligation de faire face à des engagements arrivant à échéance. Ainsi il faut faire le service du nouvel emprunt en amor-tissable de 350 millions émis il y a quelques tissable de 350 milhons emis il y a quelques jours, gager les obligations à court terme qu'on doit émettre en 1885 pour alimenter le budget extraordinaire, pourvoir à l'augmentation des pensions du personnel de la marine, enfin payer aux Compagnies des chemins de fer la première annuité qui est la conséquence des conventions concluses avec conséquence des conventions conclues avec

Il faut remarquer que, malgré les embarras financiers dans lesquels on se débat, malgré la gêne du Trésor, le gouvernement n'a pas supprimé une place inutile, n'a pas réalisé une seule économie... Nous nous trompons, il a économisé 312,000 francs sur budget des cultes. l'auvre budg cultes! c'est le moins gros de nos budgets, puisque sur trois milliards, il ne réclame que inquante millions, et c'est pourtant à lui qu'on s'adresse quand il s'agit de racles melques centaines de mille francs.

Quant au budget extraordinaire, il s'élève pour 1885 à 208 millions, dont 85 millions our la guerre, 18 millions pour la marine et 105 millions pour les travaux publics.

Nous sommes loin de protester contre la charge supplémentaire de 403 millions qui est imposée à nos finances en 1885, pour les dépenses extraordinaires de la guerre et de la marine, bien que le budget ordinaire de la guerre s'élève à 600 millions et le budget ordinaire de la marine à 200 millions. n'est jamais nous qui critiquerons les dépen-ses faites dans l'intérêt de la défense nationale. Notre armée, notre marine, la re-constitution de notre armement et l'achèvement de notre système de forteresse, tout cela nous coûtera, en 1855, 900 millions. Ce n'est pas trop, si à ce prix nous pouvons as-surer la sécurité de la patrie et imposer aux pays étrangers le respect de la France. Mais il est permis de discuter le budget ex-

traordinaire des travaux publics. Ce budget, avons-nous dit, s'élève à 105 millions.

Sur ces 105 millions, 26 millions sont con sacrés à l'amélioration des voies navigables rivières et canaux ; 19 millions aux travaux des ports maritimes, et le reste, soit 60 millions, aux travaux de chemins de fer exécutés pour le compte de l'Etat.

Or, lorsqu'on a conclu des conventions avec les grandes Compagnies, pour la cons-

ventions signées, conclues, acceptées, vo-tées, on continue à inscrire soixante millions au budget extraordinaire, pour construction de chemins de fer.

Les conventions avec les grandes Compagnies, dont on a tant prôné les mérites, qui devaient, soi-disant, assurer l'équilibre et le bon ordre de nos finances, ont eu ce résultat, que l'Etat a désormais deux budgets extraordinaires pour la construction des chemins de fer, l'un qu'il administre lui-même, et

l'autre que les grandes Compagnies adminis-trent pour son compte. L'argent des contribuables, avant les conventions, ne coulait que par un seul ro-binet. A présent, il coule par deux robinets, nous ne voyons pas bien l'agrément qui en résulte pour les contribuables et l'avantage

qui en résulte pour le pays.

Nous comprendrions la nécessité de multiplier les lignes de chemins de fer, de faire construire des lignes à la fois par les ingé construire des lignes à la fois par les inge-nieurs de l'Etat et par les ingénieurs des grandes Compagnies, si le trafic sur les che-mins de fer français se développait dans de fortes proportions, si le réseau actuel ne pouvait pas suffire aux besoins de la circula-tion. Mais c'est tout le contraire qui se passe. La circulation sur les chemins de fer fran-cie loir de c'acestre diminus les essers. cais, loin de s'accrottre, diminue. Il est assez bizarre de faire des chemins de fer, au moment où l'industrie réclame moins de ma-tières premières et où le commerce est dans une période de décroissance.

Puisqu'on a fait les conventions pour confier à l'industrie privée, c'est-à-dire aux grandes Compagnies, la construction du ré-seau Freycinet, il eut été logique de ne plus seau freycinet, il eût été logique de ne plus faire construire des chemins de fer par l'Etat. On n'aurait plus à pourvoir, en dehors des services généraux des ministères, qu'aux dépenses extraordinaires de la guerre et de la marine et aux dépenses d'amélioration des ports et des voies navigables. C'était une affaire de cent cinquante millions, on eût pu les faire rentrer dans le budget ordinaire, en supprimant cent cinquante millions sur les guatre mant cent cinquante millions sur les quatre cents millions de dépenses nouvelles inscrites au budget ordinaire dans les six dernières années. De cette façon on serait arrivé sans compromettre les grands intérêts du pays, supprimer le budget extraordinaire chancre qui ronge nos finances » et à établir un véritable équilibre. Mais ce n'est pas du ministère actuel qu'on pouvait attendre cette résolution virile.

Le Figaro a recu de M. Deffès, préfet des Pyré-nées-Orientales et délégué permanent du gouverne-ment français en Andorre, une communication of-ficielle, annonçant la mise en liberté des Andorrans détenus à la Seo d'Urgel. Notre préfet va parcou-

rir toute la République d'Andorre pour se rendre compte de la situation du pays.

Plusieurs questions assez importantes restent à régler avec l'évêque de la Séo d'Urgel. On se rappelle que les troubles d'Andorre ent été motivés par des fraudes pratiquées lors des dernières élections

Le gouvernement français demande que ces élec-tions soient annulées, et qu'il soit procédé à un nou-veau scrutin.

Telle est la solution que M. Deffès, préfet des Pyrénées-Orientales, est chargé de poursuivre, d'accord avec M. Millet, sous-directeur de la polid accord avec m. mines, sous-anecesar de la pri-tique au ministère des affaires étrangères, envoyé par le gouvernement, pour procéder à une enquêse à Bourg-Madame.

Le Moniteur de Rome attribue la non-réception du prince et de la princesse de Bavière par le Pape à la situation anormale du Saint-Siège, qui met les princes catholiques venant à Rome dans une posi-tion des plus équivoues. Ce journal a journal print est facile de comprendre sur qui retembe la res-ponsabilité de la ligne de conduite imposée au Va-tican pour la sauvegarde de ses droits et le soin de sa dignité.

TONKIN

Dans une dépêche adressée au ministre de la marine en date de Hong-Kong, 8 mars, l'amiral Lespès annonce qu'il est arrivé hier, 7 mars, qu'il va prendre son commandement, et que tout va

On sait que l'amiral Lespès remplace l'amiral Meyer dans la station navale des mers de Chine et

du Japon.

Veïphong, 10 mars.

Le général Millot a traversé hier le fleuve Rouge
avec sa colonne. Il a fait 15 kilomètres dans la di-rection de Thuan-Glan, ayant le canal des Rapides rection de Inuan-dian, ayant le canat des Anthes sur le flanc gauche. La première journée s'est pas-sée sans rencontrer l'ennemi. Le général Négrier marche vers Tyen-Dinh. Le temps est favorable.

LA QUESTION DE LA PROPAGANDE

Le Fremdenblatt de Vienne consacre un grand article de fond à l'exposé des raisons qui dégiti-ment les réclamations du Pape centre l'arrêt de la cour de cassation de Rome, touchant les biens de la congrégation de la Propagande: « Cette congrégation, dit l'organe officieux du cabinet de Vienne, est une des institutions les plus

importantes de l'Eglise catholique; elle a un carac-tère universel et international, et ses biens pro-viennent de dons fournis par tous les pays de la

> Ces biens, qui sont en majorité des immeubles. le gouvernement italien ne les confisque pas, il est vrai, mais il veut forcer la Propagande à les venvaleur de cette rente dépend de fluctuations politiques et financières, et elle est loin d'offrir le même sécurité que des immeubles. De plus, on veut en lever à la Propagande la libre disposition des titres de ces rentes, ce qui naturellement pourra, le cas échéant, paralyser son action éminemment civilisatrice.

dissimulez par qu'il a des chances de réussite ! Et vous avez le triste courage de représenter le Palais du Luxembourg et le Palais-Bourbon comme deux champs de foire où se promène la royauté, pour acheter les cochons maigres qui désirent engraisser. e Dans ces conditions, il est à espérer que le

gouvernement italien ne considérera pas la ques-tion comme tranchée par l'arrêt de la cour de cassation et qu'il reconnaîtra qu'elle a un caractère politique tout particulier et qui exige des mé

tere politique tout particulier et qui exige des mé-nagements équitables pour les grands intérêts que représente la Propagande. » D'autre part, s'il faut en croire une dépêche adressée de Rome à la Nouvelle Presse libre, la note remise au Vatican, à ce sujet, par le gouver-nement français serait conçue dans le même sens que l'article du Fremdenblatt. M. Ferry y expri-merait l'espoir que le gouvernement italien saura mitiger, plus ou moins, dans la pratique les ri-gueurs de l'arrêt en question. gueurs de l'arrêt en question.

LES ANGLAIS EN EGYPTE

Une dénêche de Souakim annonce que le contre Une depeche de Souarim annonce que le contre-amiral Hewett a envoyé à Osman-Digma une pro-clamation lui enjoignant de se rendre. Il lui accorde jusqu'à tundi pour répondre. Si sa réponse est négative, les troupes anglaises marcheront contre lui, mardi matin, au lever du

Sabef-Pacha, ministre de l'intérieur, a donné sa démission, à la suite d'un différend avec M. Clif-ford Lloyd, sous-secrétaire d'Etat au même minis-M. Edgar Vincentest parti hier du Caire peur

Souakim. 10 mars Le mouvement des troupes anglaises contre sman-Digma est attendu incessamment.

REVUE DE LA PRESSE

Le journal la France, qui a été l'un des premiers à parler de la «conspiration monar-chique, » s'adresse en ces termes au minis-

« Vous dites que le péril monarchique existe! Eh bien, nous retenons le mot : oui, il y a au-jourd'hui danger pour le principe républicain. » Mais d'où vient-il, ce danger ? Est-ce des

princes, est-ce de leurs menées, de leurs tenta-tives d'embauchage? Non, il vient de vous ; de vous qui, depuis un an que vous êtes au pou-voir, avez si bien géré les intérêts du pays que la République est acculée au déficit; de vous qui paraissez vouloir préparer le retour du roi en ressuscitant toutes les lois d'eppression; de vous qui relevez le trône en emprisonnant la République dans des institutions monarchi-ques; de vous qui ne eherchez qu'à mettre des entraves au libre exercice de la volonté nationale et qui centralisez tellement l'action gouvernementale qu'il suffira à un prétendant quel-conque d'étendre la main sur votre ministère pour escamoter d'un seul coup le pouvoir.

Voilà où est le danger. Si vous avez peur

» Voilà où est le danger. Si vous avez peur du roi, dont vous faites trop bien les affaires pour qu'il se donne la peine de mettre lui-mè-me la main à la pâte, allez-vous en, car vous savez bien que le jour où vous tomberez du pouvoir, et où vous serez remplacés par de vrais républicains, résolus à faire la Républi-que, la monarchie aura perdu toutes ses chan-

La Liberté adresse au ministère des onseils trop sages pour être écoutés :

Nous adjurons tous les esprits honnètes de s'unir pour arrêter la troisième République sur la pente des vengeances politiques.

S'il y a des conspirateurs, soit à droite, soit à gauche, le gouvernement est armé pour les poursuivre et les punir. Il a laforce publique, il a la loi, il a les tribunaux: qu'il en use t Personne ne lui contestera le droit de se dé-

Mais l'ostracisme, mais la proscription sur de simples soupçons, par mesure arbitraire et sous prétexte de raison d'Etat, cela est indigne

tous, qu'ils soient nos amis ou nos adversaires Ils ont raison.

Nous sommes et nous resterons jusqu'au bout les hommes de la liberté et du droit, jamais de l'arbitraire et du despotisme.

Nous avons défendu les congrégations contre les expulsions violentes, au nom de la ociation, sans pour cela partage

eurs doctrines.

Nous avons défendu l'Eglise contre la persécution, au nom de la liberté de conscie sans être peur cela des disciples du Syllabus.
Nous avons défendu la magistrature, co

tre les destitutions brutales, au nom de l'indépendance du juge.

Nous défendrons l'orléanisme contre l'ostracisme jacobin, sans être pour cela des fidè-les du comte de Paris.

les du comte de Paris. > Et rien ne nous empêchera de dire aux pouvoirs publics : « S'il y a des coupables, dé-férez-les à la justice; mais ne touchez pas à la liberté d'un seul citoyen quel qu'il soit, car lorsque le droit est violé vis-à-vis d'un seul, il n'y a plus de garantie pour personne!

Le directeur du Paus se réionit de l'accusation de vénalité portée contre des sénateurs et des députés républicains :

« Nous ne connaissons rien de plus réjouis sant que cette façon dont les républicains les plus convaincus avilissent volontairement ce qu'on pouvait supposer encore au gouverne-ment de la République et d'honneur et de fierté.

Comment! vous avouez donc tous qu'un

dre et à en placer le prix en rente italienne. Or, la embauchage parlementaire est tenté; vous ne

royaute, pour désirent engraisser!

Rien que cette supposition de la part des feuilles républicaines indique la confiance qu'elles peuvent avoir dans les mandataires des électeurs républicains.

Oui! ce sont des écrivains républicains qui mettent, eux-mêmes, sur le fronton du Sénat

mettent, eux-mêmes, sur le fronton du Sénat et sur le fronton de la Chambre des députés, l'écriteau slétrissant : Maison a Louer ou a

» L'aveu est doux à recueillir et, décidément. le sinistre vicillard fut une fois prophète dans sa vie, car, si nous avons pu voir la République commencer dans le sang, il nous est permis aujourd'hui de la voir finir dans la boue.

aujourd'hui de la voir finir dans la boue.

D'autant qu'il ne nous est pas démontré que ce soit à tort que les feuilles radicales témoignent leur inquiétude et se laissent aller à d'aussi compromettantes confessions.

Il suffit d'avoir passé quelques mois dans les couloirs du Parlement pour ne pas ignorer qu'il y a, parmi-les députés et les sénateurs, 300 renégats des ansiens partis, qui ont trahi l'Empire ou la Royauté en faveur de la République, et qui n'attendent que l'heure du désasblique, et qui n'attendent que l'heure du désas-tre pour trahir la République en faveur de la Royauté ou de l'Empire.

Les calcuis de l'Intransiquant sont peut-ètre au-dessous de la vérité plutôt qu'au-

Et, en chiffrant les 200,000 fr. les hesque la pitmes et autres des cinquante républicains qui se pressent dans la salle d'attente de la Monar-chie, nous arriverions à la somme relativement

modeste de 10 millions.

Allons! messieurs les royalistes, un peu de courage à la poche! Et passez au guichet!

A dix millions la République! Qu'est-ce qui en veut!

 C'est pour rien!
 Oui, c'est pour rien, car il ne faut pas oublier que tout y est compris, tout, préfets, souspréfets, fonctionnaires, journalistes, et surtout magistrats! agistrats!

» A dix millions la République!

» Encore une fois, y a-t-il preneur? »

PETITES NOUVELLES

Tous les délégués de la presse républicaine départementale se sont réunis, hier soir, dans un banquet auquel ont assisté MM. Jourde, président du syndicat de la presse parisienne; Lockroy, président de l'association des journalistes républicains; Edouard Lebey, directeur de l'Agence Havas; Hachette, président du Cercle de la librairie; Brière; directeur du Journal de Romen. Le président a porté un toast à M. Grévy; les autres orateurs ont bu à la solidarité professionnelle.

**Le Times rauporteque, mercredidamier, plus

se la Times rapporte que, mercredi dernier, plusieurs officiers partirent dans deux barques, de la Goulette pour se rendre à Porto-Farina. L'une des deux barques fut jetée à la côte durant la nuit; les personnes qui la montaient furent sauvées. On ignore ce qu'est devenue la seconde barque, dans laquelle se trouvaient deux officiers et un matelot. Les recherches faites jusqu'à présent sont restées infructueurs. infructueuses.

infructueuses.

**, Nouvelles académiques:
La commission spéciale, chargée, par l'Académie française de la distribution des prix Monthyon, s'occupe en ce momeut fort activement du classement des ouvrages présentés au concours.

Cette commission se compose de MM. Sully-Prudhomme, Cherbuliez, Rousse, Labiche, de Mazade, de Mar Darmand.

", Le monde de la haute finance et de l'indus-trie vient d'être douloureusement frappé par la mort de M. Denion du Pin, administrateur du chemin de fer d'Orléans et des Messageries mari-times, président du conseil d'administration des mides de la Loire, membre du conseil général de

**, L'envoi d'une circulaire de la Propagande à l'épiscopat, annoncée hier par l'Osservatore ro-mano, a été fait aujourd'hui.

*. La loi portant approbation de la convention de commerce, signée à Paris, le 18 février 1884. entre la France et l'Autriche-Hongrie, a été pro-mulguée hier, au Journal officiel.

*. On mande de Vienne au Times que Madame a comtesse de Chambord est atteinte d'un léger accès de névralgie.

** Le public de Saint-Etienne, dit le Moniteur de la Loire, a fait bonne justice des immondes placards affichés sur les murs de notre ville pour annoncer l'apparition d'un nouveau livre de Léo Les femmes de la halle, révoltées à la vue de

ces insultes au clerge, ont enlevé la partie enlu-minée de ces sales affiches. ** L'Intransigeant annonce que M. Waldeek-Rousseau songerait a rétablir dans les départe-ments les commissaires de police cantonaux.

DÉPARTEMENTS

Nevers. — Un certain nombre de pères de famille de la Nièvre ont reçu de l'inspecteur primai-re de leur arrondissement une lettre-circulaire

ainsi conque:
« M. l'inspecteur d'académie, d'accord avec M.
le préfet, m'informe, et j'ai l'honneur de vous en
donner avis, qu'en raison de l'acte de désobéissance
commis par le jeune N..., votre file, en refusant
formellement, d'après votre défense, de lire dans
un livre que l'instituteur avait le droit de mettre
entre ses mains, cet enfant demeuvera exclu de
l'école insou'à ce qu'il se sonmette.

ontre ses mains, cet entait demourers excluse l'école jusqu'à ce qu'il se soumette.

Pous êtes informé, de plus, que l'absence de vetre enfant, qui est voire fait, continuera à être

ógulièrement constatée chaque jour. » Nous croyons utile designaler ce nouveau moyen employé par l'administration pour pousser à la vente des manuels Bert et Compayré. Et ce qu'il faut surtout remarquer dans cette cu-